

Un point sur EDF (28 Juin 2016)

Pour qui suit l'actualité, la situation d'EDF apparaît assez préoccupante : sortie du CAC40, dégradation de la note par les grandes agences de notation, bénéfices en berne, nécessité d'augmenter le capital par recours aux actionnaires, tels sont les thèmes récurrents abordés par la presse. Le contexte est effectivement loin d'être porteur :

- Un marché captif (clients au tarif réglementé) de moins en moins large ;
- Un marché libéré de plus en plus large mais où les prix de gros sont très bas et très en dessous des prix de revient de toutes les filières de production (nucléaire en France, gaz en Belgique et en Espagne, hydraulique en Suisse et en Scandinavie par exemple). Les énergies renouvelables doivent leur position enviable, non à leur performance économique, mais au fait qu'elles sont largement subventionnées, qu'elles ont priorité sur le réseau en dépit de leur intermittence et ne supportent pas les surcoûts qu'elles génèrent (réseau ou production quand le vent ne souffle pas ou que le soleil ne brille pas) ;
- Une incertitude sur l'avenir voulue par le gouvernement qui a fait voter une Loi de Transition Energétique impliquant l'arrêt d'une vingtaine de réacteurs entre 2020 et 2025 alors que l'électricité française est dé-carbonée à 95%, la transition étant faite depuis longtemps en matière d'électricité, et alors que les deux réacteurs de Fessenheim ne pourront être arrêtés fin 2016 comme initialement prévu ;
- La poursuite par le gouvernement d'une politique tout à fait incompréhensible de développement des énergies renouvelables, à la fois chères et inutiles pour produire de l'électricité, alors que l'Union Européenne travaille à en freiner le développement, que l'Espagne l'a fait depuis plusieurs années et que l'Allemagne le fait à son tour, que l'Angleterre cherche à relancer les investissements nucléaires et que depuis peu la Suède vient d'alléger les taxes supportées par les électriciens nucléaires et d'autoriser le remplacement d'anciens réacteurs par des nouveaux ;
- La nécessité d'engager un programme d'entrevue (grand carénage) afin d'assurer le fonctionnement de son parc de réacteurs au-delà de 40 ans (comme cela se fait aux Etats-Unis, en Angleterre ou en Suisse par exemple) bien que l'ASN n'ait toujours pas défini les conditions d'une telle prolongation ;
- La volonté du gouvernement de voir EDF participer au renflouement d'AREVA, contribuer au développement des énergies renouvelables et lancer, enfin, le programme des 2 EPR anglais d'Hinkley Point.
- Tout cela sans que le gouvernement cherche à mettre EDF à l'abri des dérèglements du marché de gros de l'électricité auquel il contribue en accroissant la surcapacité de production des renouvelables, sans payer ses dettes (exemple CSPE) en temps et en heure, et sans autoriser les augmentations de tarifs réglementés auxquels EDF peut légitimement prétendre !

Il n'est guère étonnant que dans un tel contexte EDF soit fragilisé.

Nous n'évoquerons en détail ci-après que deux points : d'une part le dérèglement du marché européen de l'électricité car cela obère l'avenir d'EDF si rien n'est fait pour le corriger et d'autre part la difficile décision du lancement du programme anglais d'Hinkley Point car cela engage l'avenir même de toute la filière au française comme au plan international.

Le marché européen de l'électricité

Un retour en arrière permet de déceler quelques-unes des causes du dérèglement qui va s'aggravant. Le marché de gros de l'électricité y joue une grande place.

Depuis bientôt 20 ans les chefs d'Etats et de gouvernements européens ont **décidé la libéralisation des marchés** de l'énergie pour réaliser un marché européen global et dérégulé, libre et sans entrave. En 2000, à Lisbonne ils ont affirmé leur volonté « d'accélérer la libéralisation dans des secteurs tels que le gaz et l'électricité » et en 2009, un nouveau paquet énergie est venu encore accentuer les efforts. L'Angleterre a très vite pris la tête du mouvement, avec des résultats plus que contestables, qu'elle s'emploie depuis quelques années à corriger. Puis l'Allemagne suivait le mouvement et brisait le monopole de ses grands électriciens régionaux...La France comme souvent, ne voyant pas bien ce qu'elle gagnerait à casser le monopole d'EDF ou à séparer les fonctions de production et de réseau, la France essayait de gagner du temps : en effet, à l'écart de tout libéralisme, de toute concurrence et grâce au nucléaire et à l'hydraulique, EDF assurait au pays une électricité moins chère que partout en Europe. Depuis quelques années chacun, entreprises puis particuliers, a pu s'approvisionner en électricité chez différents distributeurs s'approvisionnant sur le marché et notamment chez EDF à un tarif fixé par les pouvoirs publics à un niveau insuffisant pour assurer la pérennité du parc de production d'EDF.

En parallèle, l'Europe a fixé des règles pour **soutenir le développement des énergies renouvelables** (règles qui s'avèrent malheureusement contradictoires avec la volonté de libéralisation précitée) :

1) les fournisseurs d'électricité (EDF en France) ont l'obligation d'acheter toute la production d'énergie renouvelable qui est disponible, pendant 10 à 20 ans, à un tarif très rémunérateur fixé par l'administration (un nouveau tarif réglementé pour répondre à la libération de l'électricité, un comble !). EDF est l'acheteur *obligé*, le seul en France avec les quelque 150 Entreprises Locales de Distribution ;

2) les producteurs d'électricité renouvelable (éolienne ou photovoltaïque) ne sont assujettis à aucune contrainte de production (qualité du courant produit, fréquence, garantie de production). Il appartient donc aux fournisseurs en dernier ressort, EDF en France, de garantir la stabilité du réseau mise à mal par les renouvelables et le niveau global de production nécessaire pour équilibrer la demande grâce à des installations lourdes, coûteuses et non subventionnées ;

3) le surcoût des tarifs de soutien est calculé chaque fin d'année par rapport aux prix du marché de gros prévus pour l'année suivante. En France il est remboursé en partie à EDF au moyen d'une surtaxe répercutée sur les consommateurs par le biais d'une CSPE sur les factures d'électricité, sans que ceux-ci s'en rendent bien compte, surtaxe qui grimpe chaque année du fait du développement des énergies renouvelables, la composante *renouvelable* représentant aujourd'hui 75,6% de la CSPE.

L'histoire de la CSPE (Contribution au Service Public de l'Electricité) mériterait à elle seule un long développement. Observons seulement que le système est proprement ubuesque et qu'un changement de l'assiette de la CSPE pour la faire supporter par les énergies finales carbonées ne serait que justice alors qu'aujourd'hui seuls les consommateurs d'électricité dé-carbonée contribuent à l'effort. EDF y gagnerait et les ENGIE, DIRECT ENERGIE et autres distributeurs ne peuvent guère s'opposer à une telle réforme. Un progrès supplémentaire serait de confier la gestion du système à RTE qui seul gère tous les flux d'électricité.

L'idéal – mais il ne faut pas rêver – serait enfin d'imposer aux fournisseurs d'électricité éolienne et photovoltaïque de faire leur affaire des indispensables soutiens en cas de manque de vent et de soleil.

Le marché de l'électricité que l'Europe voulait libre et sans entrave est donc en fait complètement faussé par les avantages consentis, sans aucune contrepartie, aux producteurs d'énergie renouvelable : les productions aléatoires et chères bénéficient de subventions et d'une priorité d'emploi sur les productions plus économiques et pilotables comme le nucléaire et l'hydraulique. La concurrence est donc tout à fait biaisée, le contraire du but poursuivi. Une électricité nucléaire pilotable fournit un service garanti alors que l'éolien ou le photovoltaïque fournissent un service hypothétique : cela ne constitue pas un marché !

Ce non-sens économique n'avait pas de graves inconvénients tant que les productions d'électricité renouvelables restaient faibles en Europe. Ceci n'est plus du tout le cas aujourd'hui. En effet les incitations à développer les renouvelables pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ont amené les gouvernements à fixer des objectifs très élevés en termes de production d'énergies renouvelables, accroissement de la production ENR de 350Twh en 10 ans en Europe alors que par ailleurs la demande globale d'électricité n'augmente pas sensiblement depuis quelques années : **d'où une surcapacité installée et une surproduction importante et croissante**, entraînant une **baisse très importante des prix du marché de gros** de l'électricité en Europe au sens large, Scandinavie et Suisse comprises : de 50 à 60 €/par MWh, il y a quelques années, le prix se situe aujourd'hui à 26 € par MWh environ. Cette baisse a conduit, notamment en Allemagne, à l'arrêt de grandes centrales à gaz modernes rendues non rentables en raison d'une trop faible utilisation, en France EDF à vendre aux producteurs alternatifs très au-dessous du prix de revient et l'Allemagne à vendre notamment en France des quantités importantes d'électricité renouvelable à des prix subventionnés, parfois négatifs quand les conditions météorologiques étaient propices à la production éolienne et solaire et que ses besoins étaient faibles.

On le voit le désordre du marché est total et ce désordre a en quelque sorte été voulu : les grands électriciens en souffrent, EDF avec deux à trois ans de retard par rapport à ses grands homologues. Les consommateurs sont lésés de plus en plus car, peu à peu, les installations économiques et compétitives sont mises à l'arrêt faute de rentabilité. Les prix de marché de gros ne permettent plus aujourd'hui de justifier aucun investissement nouveau non subventionné (c'est-à-dire non renouvelable).

Les seuls investissements rentables pour la production d'électricité sont les moyens subventionnés...par les consommateurs présents et futurs ! une situation non viable dans la durée.

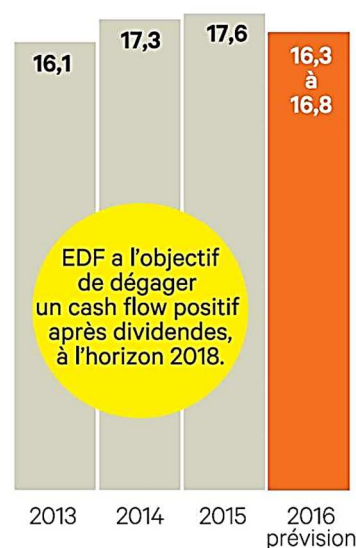
En prônant simultanément la libéralisation des marchés de l'électricité et le soutien massif et durable aux énergies renouvelables l'Europe a organisé le désordre et les autorités françaises ne font rien pour le limiter.

Les grands électriciens européens les plus exposés, à l'image d'Engie, E.on ou RWE par exemple, ont sensibilisé l'Allemagne et l'Europe aux dysfonctionnements des marchés qui ne peuvent conduire qu'à une très grave crise. La Commission Européenne a commencé à travailler sur une révision des règles de soutien aux renouvelables pour les futures installations (sans effet rétroactif alors que c'est dès aujourd'hui que les producteurs souffrent) et étudie les dispositifs réclamés notamment par les gaziers pour éviter la mise à l'arrêt de centrales modernes et performantes (mécanisme de garantie de capacité grâce auquel l'exploitant de ces centrales serait payé pour maintien en service des unités de production de façon à éviter tout black-out dans les cas où les énergies renouvelables – malgré leur très grande surcapacité – seraient indisponibles). Certains, en France, imaginent que plutôt que d'arrêter des réacteurs mieux vaudrait les garder en fonctionnement à faible puissance – ce qui n'est pas économique – pour faire face à toute indisponibilité des sources renouvelables.

Comme souvent, la France se distingue : Ségolène Royal a annoncé la poursuite du système actuel de soutien aux renouvelables avec une accélération des mises en chantier et un nouvel accroissement des surcapacités, sans se préoccuper des coûts et sans analyse coûts/avantages ! Si ces annonces sont suivies d'effet

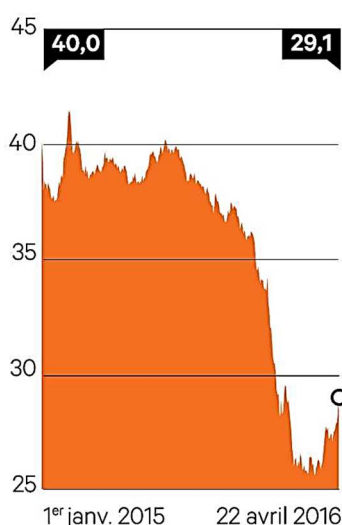
L'excédent brut d'exploitation d'EDF

En milliards d'euros



Le prix de marché de l'électricité

En base, à un an, en euros par mégawattheure



« LES ÉCHOS » / SOURCES : EDF, BLOOMBERG

- EDF doit s'attendre à un accroissement de ses difficultés financières dans les années à venir d'autant que la réforme de la CSPE n'est toujours pas actée et que la remontée du prix de gros de l'électricité n'est pas attendue dans l'immédiat. Gageons que beaucoup chez EDF doivent se dire qu'ils seraient sans doute mieux lotis avec un autre actionnaire que l'Etat qui laisse dépérir un de ses plus beaux fleurons ; et au surplus

- l'économie du pays n'y gagnera rien, le climat non plus du reste, en effet avec une électricité déjà dé-carbonée à 95% (nucléaire et hydraulique) la France ne fera jamais mieux en ajoutant plus de renouvelables dont l'intermittence implique le soutien de sources d'électricité *carbonée* pilotables ou *dé-carbonée* comme le nucléaire dont la réduction est programmée dans la Loi de Transition Énergétique.

Aujourd'hui même, alors que débute l'été, la demande d'électricité baisse de façon importante, comme chaque année, tandis que la production d'électricité renouvelable (photovoltaïque notamment) s'accroît dans de très grandes proportions, le marché va se trouver en situation très sur-capacitaire : d'où un recours réduit au nucléaire dans un contexte de prix de gros très bas. Par ailleurs la très grande variabilité en l'espace de quelques heures, plusieurs fois par jour, de l'énergie solaire produite va exiger que la production nucléaire vienne compenser, sans préavis, les différentes fluctuations de l'offre verte : d'où une sollicitation très anormale des réacteurs, appelés à fonctionner en dehors de leur régime nominal et de leur optimum économique à seule fin de permettre le fonctionnement débridé et intermittent du photovoltaïque, notamment allemand.

Une aberration !

Il fut un temps où la France et les français se flattaient d'être cartésiens, c'était il y a bien longtemps et Descartes malheureusement est mort depuis longtemps.

L'indispensable programme de 2 EPR à Hinkley Point

Voilà des mois qu'EDF reporte la décision officielle de lancer le projet de deux EPR en Angleterre et évidemment ces hésitations entraînent le doute au sein même d'EDF, impatience et nervosité ailleurs.

Il s'agit d'un investissement pour la seule part EDF de 16 (18 Mds € avec les aléas) mais un peu moins en fait compte tenu que depuis une dizaine d'années les équipes d'EDF et de tous ses sous-traitants (AREVA et industriels) sont à l'œuvre. Il s'agit de lancer les 5^{ème} et 6^{ème} EPR alors que quatre autres – n'ont certes pas encore démarré – mais sont en cours d'achèvement sous deux ans environ. Il s'agit bien sûr de maîtriser coûts et délais mais l'enjeu semble accessible compte tenu de l'expérience accumulée et du fait que l'EPR est déjà licencié en Angleterre. Enfin rappelons que les garanties sur le long terme apportées par le gouvernement anglais quant au prix de l'électricité vendue sont de nature à assurer une bonne rentabilité du projet.

Donc un contrat profitable, encore faut-il se décider !

Le principal obstacle est aujourd'hui l'intersyndicale *FO, CGT et CFE-CGC* d'EDF qui semble plus inquiète de la préservation des avantages des agents au cas où la commande serait passée que des effets du dérèglement du marché évoqué précédemment, alors que ce dernier présente un risque beaucoup plus sérieux pour EDF. Les syndicats souhaitent réorienter le projet en faveur du successeur de l'EPR actuel considérant que celui-ci sera disponible d'ici 2 ou 3 ans. Dans le contexte actuel de réorganisation en cours au sein des ingénieries et de la surcharge de l'ASN...qui peut croire une telle gageure...certainement pas le gouvernement anglais qui a déjà beaucoup attendu et dont la stratégie de relance du nucléaire est à la merci de la décision française, malgré les engagements répétés du gouvernement français.

Quel est donc le choix ?

Y aller ? tout est prêt pour le faire.

- Le monde nucléaire verra qu'EDF, et derrière elle le gouvernement français, AREVA, les partenaires chinois, a confiance dans son expertise, dans son produit et dans le marché qui s'ouvre ;
- Ce sera un atout pour la renaissance du nucléaire français à terme (la survie à court terme dans différents secteurs) après les récents déboires ;
- C'est l'espoir pour *l'équipe de France* de continuer à compter dans le monde.

Ne pas y aller ? c'est se faire hara-kiri et accepter le discrédit, le déclin avant la mort lente.

- L'industrie française avoue sa faiblesse, reconnaît ses doutes sur son expertise et son produit et accepte sa perte d'image aux yeux de ses partenaires chinois ;
- L'ambition internationale de *l'équipe de France* tombe irrémédiablement à l'eau, entraînant peut-être (sans doute) dans sa chute celle de l'EPR Nouveau Modèle pourtant plus facile, plus rapide et moins cher à construire ;
- Quand il faudra commencer à remplacer le parc actuel, la France n'aura plus que le choix entre la technologie russe ou chinoise.

A une époque où le nucléaire reprend des couleurs dans de nombreux pays à travers le monde et après une COP21 extrêmement encourageante pour le développement nucléaire espérons qu'EDF pourra faire le bon choix, et vite.

Le lecteur désireux d'approfondir cette question pourra consulter la Lettre Géopolitique de l'Electricité n°63 de mai 2016 intitulée Le Nucléaire Français Hinkley Point : la dernière chance, à l'adresse suivante : <http://www.geopolitique-electricite.fr/documents/ene-181.pdf>